



La maltraitance, on la voit aussi...

Dans nos milieux ambulatoires

La maltraitance est « un geste singulier ou répétitif ou un défaut d'action appropriée qui se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance et qui cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse à une personne.»
(L-6.3, art. 2)

Vraiment?

Un homme âgé se présente, accompagné de son fils, pour des soins postopératoires. Son fils l'empêche de s'exprimer, répondant à toutes les questions à sa place alors qu'il serait en mesure de le faire.

Malheureusement, oui...

Lors d'un rendez-vous, l'infirmière constate que son usagère a plusieurs ecchymoses sur le corps, mais cette dernière demeure vague sur leur provenance et semble craintive face aux questions posées.

Évidemment!

Une jeune femme en situation d'itinérance se présente à la clinique de vaccination. Elle mentionne alors être enceinte et se prostituer, mais ne pas pouvoir arrêter, car son copain refuse.



Brisons le silence contre la maltraitance